



## Transfert de fonds depuis l'étranger - raison familiale

-----  
Par klebsiella

Bonjour,

Depuis 2 ans, les banques libanaises refusent de transférer de l'argent vers l'étranger sous différents prétextes non justifiés par la loi. Je suis franco-libanais détenant un compte dans une banque libanaise qui a une filiale en Europe (bruxelles). Je voudrais savoir si et comment je peux attaquer ma banque en justice en Europe pour récupérer mes fonds.

Merci pour votre aide.